FICHE TECHNIQUE



INTRODUCTION

Au-delà de sa compatibilité totale avec les surfaces en polycarbonate, notre gamme Protector Tint comprend quatre films pour vitrages véritablement exceptionnels sur le marché. Fabriqués à partir d'un matériau à base de TPU, ils offrent une simplicité de pose comparable à celle du PPF, tout en assurant une protection thermique remarquable.
Initialement conçu pour les surfaces en plastique, le Protector Tint révolutionne également le film teinté traditionnel appliqué sur les vitres arrière fixes, notamment celles des coupés et des cabriolets. Pour la première fois, il garantit une finition parfaitement uniforme, sans l'effet de trame en pointillés ni les lignes orange du système de dégivrage, caractéristiques des films pour vitrages conventionnels en PET.
Sans aucun doute, il s'agit aujourd'hui de la meilleure solution pour les passionnés d'automobile.

CONSTRUCTION

REVÊTEMENT SUPÉRIEUR BRILLANT	15 µm
COUCHE DE POLYURÉTHANE THERMOPLASTIQUE	150 µm
COUCHE ADHÉSIVE AVEC ABSORBANTS IR	30 µm
LINER DE PROTECTION EN PET	75 µm

CARACTÉRISTIQUES

- ☑ Pleine compatibilité avec les surfaces non minérales, planes ou galbées, telles que le polycarbonate ou le lexan™, etc.
- ☑ Filtration extrême des rayons infrarouges jusqu'à 97 % et blocage de 99 % des rayons UV nocifs.
- ☑ L'utilisation d'un pistolet thermique n'est pas nécessaire.
- ☑ Les micro-rayures disparaissent grâce aux propriétés auto-cicatrisantes de sa couche de finition.
- ☑ L'installation sera plus rapide que jamais, grâce au matériau à base de TPU.
- ☑ Dites adieu aux défauts inesthétiques tels que l'effet « dot matrix » et les « lignes orange du dégivrage » des films teintés traditionnels en PET.

GAMME PROTECTOR TINT

	TINT 30	TINT 70	TINT 85	TINT 95
ÉPAISSEUR DU FILM EN POLYURÉTHANE :	195µ	195µ	195µ	195µ
TRANSMISSION DE LA LUMIÈRE VISIBLE :	75%	30%	14%	3%
REJET INFRAROUGE :	85%	92%	94%	97%
ÉNERGIE SOLAIRE TOTALE REJETÉE :	40%	60%	70%	80%

ADHÉSIF: Adhésif acrylique repositionnable, non jaunissant et parfaitement transparent.

GARANTIE

5 ans à compter de la date d'installation. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la fiche de garantie.

FICHE TECHNIQUE

DURÉE DE CONSERVATION

1 an à partir de la livraison. De +15 °C à +30 °C, à température stable, dans la boîte d'origine, à l'abri du soleil, dans un endroit propre et sec. En raison du poids du rouleau, stockez le film dans son emballage d'origine, avec les bouchons de rouleau, afin d'éviter l'apparition de lignes ou de défauts. Stockez le film horizontalement, avec une feuille de protection, dans son emballage d'origine, avec un empilement maximal de six boîtes. Le matériau dépourvu de feuille de protection doit être stocké en position verticale.

** La durée de conservation est donnée à titre indicatif et peut être influencée par des facteurs externes indépendants de notre volonté, notamment lorsque les conditions de stockage ne sont pas respectées..*

ENTRETIEN

- ☑ Pour éviter les taches, enlevez les insectes, la résine, le goudron et les débris du PPF dès que possible.
- ☑ N'utilisez pas de solvants pour éliminer les insectes et le goudron.
- ☑ Lavez et cirez le véhicule selon les besoins.
- ☑ Utilisez uniquement des gants et du matériel de séchage doux et non abrasif.
- ☑ Pendant le lavage, maintenez l'embout du nettoyeur haute pression à une distance de 36 pouces du PPF.
- ☑ L'utilisation de produits d'étanchéité ou de produits tels que Rain-X est recommandée afin de prolonger la durée de vie du produit.
- ☑ N'utilisez pas de produits de polissage, de barres d'argile de décontamination ni de cires contenant des colorants ou des agents abrasifs.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Les informations techniques et les données contenues dans cette fiche technique sont fondées sur des essais et des résultats. Leur exactitude n'est toutefois pas garantie.

RESPONSABILITÉ

Le vendeur ne pourra être tenu responsable des dommages que l'acheteur ou un tiers pourrait subir du fait d'une défaillance ou d'un dysfonctionnement des produits, d'une mauvaise exécution des services ou de leur fonctionnement après leur mise en œuvre. Il ne pourra pas non plus être tenu responsable des dommages causés par des livraisons, fournitures ou prestations de produits ou de services tardives, inexactes ou incomplètes, ni des dommages résultant de mesures, plans, croquis ou spécifications inexacts fournis par l'acheteur ou par un tiers désigné par celui-ci, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave du vendeur, de son personnel ou de ses mandataires. Nous ne sommes pas responsables des dommages ou pertes découlant de l'utilisation de produits qui ne sont pas de notre propre production. Dans les cas où aucun de nos produits n'est spécifié dans la documentation technique, il incombe à l'utilisateur de vérifier leur compatibilité et de respecter les consignes de précaution fournies par les fabricants respectifs de ces produits.

Le vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects, consécutifs ou immatériels dus à une interruption d'activité. En cas de responsabilité pour des dommages directs, aucune indemnisation ne pourra en aucun cas dépasser le prix des produits ou services concernés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter nos Conditions générales de vente.

**Vous devez toujours vérifier la réglementation locale concernant les films pour vitrages avant de les installer sur votre véhicule. Chaque pays a des lois spécifiques concernant l'application et/ou le niveau d'opacité autorisé pour les vitres teintées. Ne pas respecter ces réglementations peut entraîner des amendes, voire l'obligation de retirer le film.*